

JOURNAL DE PARIS.

Vendredi 5 NOVEMBRE 1784, de la Lune le 23.

Le **Soleil** se leve à 7 heures 12 minut. & se couche à 4 heures 47 minut.

Le **Lun** se leve à 0 heur. 0 min. du matin, & se couche à 1 heur. 55 m. du soir.

Rapport du Temps vrai au Temps moyen. Au midi du Soleil, la pendule doit marq. 11 h. 43 m. 51 s.

Hauteur de la Rivière Le 3 à 1 p. 9 p. & le 4 à 2 p. 0 p.

Reverbères. Allumés à 5 heur. 35 minut., éteints à 1 heur. 30 m.

Observations
Météorologiques,
d'hier.

Époques du jour.	Thermomètre.	Baromètre.	Vent.	État du Ciel.
A 7 heures du matin..	5 au dessus de 0	27 ^{po.} 11 ^{lin.}	O.	Couvert.
A midi.	8 au dessus de 0	27 10	O.	Couvert.
A 5 heures du soir.	7 au dessus de 0	27 10	S. O.	Couvert.

LIVRES DIVERS.

Les Promenades de Clarisse & du Marquis de Valré, ou nouvelle Méthode pour apprendre les principes de la *Langue françoise*, à l'usage des Dames, par M. T^{re}, second cahier; prix 12 l. A Paris, chez *Coilleau*, Imprimeur-Libraire, rue Galande, N^o. 64; *Jombert*, jeune, rue Dauphine; *Mérigot*, vis-à-vis l'Opéra. *Bailly*, rue S. Honoré; *le Jay*, rue neuve des petits Champs, & chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

L'Extravagance amoureuse, ou la Boiteuse, Comédie en un acte en prose, représentée pour la 1^{re} fois à Paris, sur le Théâtre des Grands Danseurs du Roi, le 8 Avril 1784; prix 1 liv. 4 sols. A Paris, chez *Coilleau*, Imprimeur Libraire, rue Galande, n^o. 64.

Le Valet à deux Maîtres, ou le Mari à deux Femmes, Comédie en un acte & en prose, représentée pour la 1^{re} fois sur le Théâtre des Variétés Amusantes, le 26 Septembre 1784; prix 1 liv. 4 sols. Même adresse que ci-dessus.

ADMINISTRATION.

Lettres-Patentes du Roi en forme d'Édit, données à Versailles au mois d'Août 1784, registrées au Parlement de Douai le 13 du même mois, qui accordent aux États de la Flandre Maritime, la régie & perception des droits des quatre Membres, par bail de dix années, & leur permettent d'emprunter la somme de 10 millions, remboursables dans le même terme.

Arré du Conseil d'Etat du Roi du 29 mars 1784, qui ordonne qu'à l'avenir les droits de Greffes, droits Réservez & de Petit Scel, tant en principal que sous pour livre, seront perçus, pendant toutes les années,

dans toutes les Justices du Royaume, qui sont en partage entre Sa Majesté & des Seigneurs particuliers, dans la proportion de la part qui lui appartient dans lesdites Justices.

COURS.

M. l'Abbé *Boldoni* ouvrira le 8 de ce mois, rue de Seine, F. S. G., n^o. 97, son *Cours de Langue Italienne*, qui aura lieu les Lundis, Mercredis & Vendredis.

M. *Léoni*, de Londres, rue Matconseil, vis-à-vis l'ancienne Comédie Italienne, maison d'un Distillateur, commencera le 18 de ce mois, à midi, un *Cours de Langue Angloise*, qui durera trois mois, & qui aura lieu à la même heure, les Mardis, Jendis & Samedis, au Musée, rue Dauphine.

MÉDECINE.

Essai sur les eaux aux jambes des chevaux, &c. Par M. *Huzard*, Vétérinaire. A Paris, chez la veuve *Vallat-la-Chapelle*, Libraire, grand'Salle du Palais.

Les eaux aux jambes sont une maladie particulière aux chevaux. Elle se déclare surtout en hiver & au printemps; elle est inconnue dans les pays secs ou élevés. Quant à Paris, elle y règne habituellement; les neiges, les pluies, les nuits d'hiver; cette alternance continuelle de froid & de chaud, la négligence de la plu-

part des cochers, l'habitude où ils sont de laver les pieds des chevaux à l'eau de puits, sont autant de causes qui se réunissent pour rendre cette maladie plus commune dans cette Capitale, que partout ailleurs. Sa guérison exige des connoissances vraiment médicales; & si, ce qui n'arrive que trop souvent, on cherche à arrêter cet écoulement par les astringens, il survient des accidens plus ou moins graves, & l'animal pérît.

Nous n'entrerons point dans les détails intéressans que contient cet Ouvrage. Ils le rendent nécessaire à ceux qui ont des chevaux, & qui en désirent la conservation. Cet Essai, qui a été couronné par la Société Royale de Médecine, prouve les progrès que l'Art Vétérinaire a fait en France. En effet, il sort journellement de l'Ecole où cet Art est enseigné, nombre de Sujets, Nationaux & Etrangers, dignes du Maître qui les y forme, M. Chabert, Directeur des Ecoles Vétérinaires du Royaume.

Cet Ouvrage, qui fait infiniment d'honneur à M. Huzard, est suivi d'un rapport sur le cornage & fistage, qu'un Arrêt du Parlement de 1781, a rangé dans la classe des cas rédhibitoires.

GRAVURE.

Suite des seize Estampes représentant les *Conquêtes de l'Empereur de la Chine*, avec leur explication, par M. Helman.

Cette Livraison est composée de la 5^e, 7^e, 11^e & 18^e Estampes, dont voici les sujets :

5^e ESTAMPE; *Tsereng & Yu-Pao*, ayant eu peu d'union entr'eux, & leur successeur *Taltanga* s'étant laissé tromper par les *Hafachs*, les armées Impériales sont très affaiblies & presque détruites par une suite de petits échecs, mais il s'élève une guerre civile entre les *Eleuths*; quelques uns de leurs Chefs veulent monter, par leurs propres forces, au rang que la suite d'*Amoug Sana* laisse vacant; d'autres, pour s'en emparer, affectent de réclamer la protection de l'Empereur. Le *Taidji-Tavona*, un de ces derniers, bat *Kaldan-Torgut*, le tue, & envoie sa tête à Pekin, comme celle d'un Rebellé, au commencement de 1757. — 7^e ESTAMPE; *Amoug Sana*, marchant avec sécurité à la tête des troupes qu'il avoit amenées du pays des *Hafachs*, & des *Eleuths* qui commençaient à se rallier à lui, & se croyant au moment d'être rétabli dans son royaume, rencontre *Tchao-Hoi* à la tête de sa nouvelle armée; envoie par l'Empereur, & il est mis en fuite, année 1787. — 11^e ESTAMPE; *Tchao-Hoi* occupe les troupes à des exercices & à des jeux militaires, avant que d'entreprendre l'expédition de la *Petite-Biharie*, à la fin de la campagne de 1758. — 18^e ESTAMPE; L'Empereur reçoit les hommages des peuples vaincus des différentes Hordes, des *Eleuths*; des *Tourgouths*; des *Fau-*

gouths, des *Tourgouths* & des *Mahométans* de la *Petite-Bucharie*, année 1760.

Cette Livraison intéressante est aussi bien soignée que les précédentes, & elle fait honneur à M. Helman.

Le prix de la suite complète est de 48 liv. On souscrit à Paris chez l'*Auteur*, vis-à-vis l'hôtel de Noailles, rue S. Honoré, & chez M. Ponce, Graveur, rue S. Hyacinthe, maison de M. Debute.

MUSIQUE.

Air de l'Épreuve Villageoise, arrangé pour le clavecin ou le forte piano, avec accompagnement de violon obligé, par M. Pouteau, Organiste & Maître de clavecin. N^o. 123; prix 1 liv. 4 s. A Paris, chez M. Bouin, Marchand de musique & de cordes d'instrumens, rue S. Honoré, près S. Roch; M^{lle} Castagny, rue des Prouvaires, & à Versailles, chez Blagot, rue Satoy.

BIENFAISANCE.

Hier nous avons reçu d'une Société *trente-six livres*, applicables par tiers aux Prisonniers pour mois de nourriture, aux Octogénaires & aux Femmes en couches.

EXTRAIT du Registre des *Scellés* apposés dans la Ville & Faub. de Paris, après décès :

Du S^r Joseph-Alexandre Boudet, ancien Caissier du Bureau des Saïsses-réelles, rue S. Antoine.

De la Dame veuve Argenvilliers, Payeur des rentes, rue Michel-le-Comte.

De la Dame Marie-Thérèse Ossue, épouse du S^r Beauregard, rue des Gravilliers.

De Dame Anne Madelin, veuve du S^r Bernet, Maître Boutonnier, rue des SS. Pères.

SPECTACLES.

Aux Auteurs du Journal.

Le 1^{er} Novembre.

MESSIEURS,

La lettre de M. de Murville, insérée dans votre Journal d'hier, contient la plus exacte vérité. Sans nous être jamais vus, & sans jamais avoir eu de relation ni directes ni indirectes avec l'autre, nous avons tous les deux mis le même sujet en Comédie. Une aventure, dont j'ai été témoin, m'a fourni le fond de ma Pièce, & je crois me rappeler que, lors de la conversation que j'ai eue avec M. de Murville, il me dit qu'une anecdote semblable avoit donné lieu à sa Comédie. Quoi qu'il en soit, & quelque extraordinaire que soit cette rencontre, il est certain qu'aucun de nous deux n'a pu être le plagiaire de l'autre.

Je vous prie, Messieurs, tant à cause de M. de Murville, qu'à cause de moi, de vouloir bien placer ma réponse dans l'une de vos plus prochaines Feuilles.

J'ai l'honneur d'être, &c. Signé, RADET.

THÉÂTRE FRANÇOIS.

La Dame Crève, qui a débuté avant-hier par le rôle d'Henriette dans les Femmes sçavantes, & celui d'Isabelle dans l'École des Mœurs, a paru faire plaisir au Public dans les deux Pièces. On peut lui reprocher de précipiter quelquefois son débit, & d'abandonner ses finales; défaut très ordinaire aux Débutantes. Au reste nous avons trouvé dans son jeu peu à louer, peu à blâmer; ce qui tient peut-être un peu à la nature des deux rôles, qui (abstraction faite du mérite des deux Ouvrages) ne sont pas très propres à développer le talent d'une Actrice.

THÉÂTRE ITALIEN.

Il est de la destinée de tout ce qui tient au Mariage de Figaro, de faire courir tout Paris. Le nom de Chérubin, qui forme le titre de la Pièce donnée hier pour la première fois, avoit attiré beaucoup d'affluence. L'Auteur, d'après le caractère donné au petit Page, dans la fable, en a fait l'Amant aimé de quatre jeunes filles de village, qui, toutes séparément, viennent au rendez-vous dans un bosquet, en faisant accroire à leurs parents qu'elles viennent entendre chanter un rossignol. Ce cadre, qui donne lieu à l'Auteur de rappeler & de parodier (sans critique néanmoins) plusieurs situations du Mariage de Figaro, est rempli par les galantes espiègleries de Chérubin. Une lettre écrite au Bailli éveille les allarmes & les soupçons de tous les pères du village. Surpris avec l'une de ses quatre maîtresses, il monte sur un arbre, & contre-faisant le rossignol, dupe quelque temps le Bailli; mais il est découvert par un Paysan, qui, saisissant le pied du Galant, ou, comme il dit lui-même, la patte du rossignol, le force de descendre. On le met en prison dans le bosquet sous la garde de deux vieilles femmes: mais Chérubin fait si bien, en les amusant par ses cajoleries, qu'il réussit à s'esquiver. Le Bailli veut qu'on s'assemble pour le juger, comme réfractaire à la Justice; ce qui amène la parodie du plaidoyer de Figaro. Les griefs contre Chérubin sont devenus plus graves; car on a découvert qu'il a signé à chacune de ses

quatre maîtresses une promesse de mariage. Le plaidoyer est interrompu par une dernière espièglerie de Chérubin, en habit de jeune Pélerin, qui ayant été attaqué par des voleurs, vient se mettre sous la protection du Bailli. Il n'est point reconnu; mais quelques Soldats de son Régiment, qui sont à la poursuite, arrivent pour le chercher; on le blâme surtout d'avoir quitté le Régiment, au moment où l'on parle de guerre; à ce mot de guerre, le valeureux Chérubin jette l'habit qui le cache, en criant: plus d'amour; tout, jusqu'aux quatre maîtresses qu'il a trompées, demande & obtient sa grâce; & il retourne à son service.

Cette Pièce est attribuée à un Auteur connu par plusieurs Pièces agréables & justement accueillies sur ce Théâtre. Quoi qu'il y ait de la gaieté, de la gentillesse & quelques tableaux, le fonds a paru déplaire à la plus grande partie du Public, qui n'a écouté qu'avec peine & tumultueusement.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE, Aujourd. 5, pour la dernière fois, DIDON, Trag. en trois actes, paroles de M. Marmontel, musique de M. Piccini.

THÉÂTRE FRANÇOIS. Aujourd'hui 5, la 59^e représentation de LA FOLLE JOURNÉE ou le Mariage de Figaro, Comédie nouvelle en cinq actes, avec un Divertissement.

Demain la 1^{re} de La fausse Coquette, Com. nouvelle en trois actes, en vers, précédée de La Veuve du Malabar.

Dimanche Venceslas.

En attend. la 13^e repr. du Bienfait anonyme, Drame nouveau, retardée par l'indispos. d'un Acteur.

THÉÂTRE ITALIEN. Aujourd'hui 5, AMÉLIE ET MONROSE, Drame en quatre actes, par M..., & la 6^e repr. de LA BROUETTE DU VINAIGRIER, Com. nouv. en trois actes, en prose, par M. Mercier.

Demain la 4^e repr. de Richard Cœur de Lion, & l'Apparence trompeuse.

En attendant la 20^e de Fanfan & Colas.

FOIRE SAINT GERMAIN.

WAUX-HALL d'hiver. Il sera ouvert Dimanc. 7, & continuera les Dimanches, Fêtes & Jeudis. On y donnera alternativement des Fêtes & des Quadrilles de différens caractères.

GRANDS DANSEURS DU ROY. Aujourd'hui 5, le 2^e Début de la Troupe hollandoise par la D^{lle} Malaga & ses Associés, qui feront de nouveaux Exercices; la petite Jeannette, ou les Battus ne payent pas toujours l'amende, Prov.; le Sabottier, ou les Huit sols; les deux Rivaux de la Laitière, Pant., & un Ballet; le Diable boiteux, Pant. à mach., exécutée par les S^{rs} Placide & petit Diable. On commencera par les Forces hollandoises.

AMBIGU COMIQUE. Aujourd'hui 5, le Serrail à l'enchan, Pièce à spectacle, en un acte, en prose, suivie de Mercure & les Ombres, Pièce épisod. en un acte, en vers, terminée par Pierre de Provence, Pant. en trois actes.

VARIÉTÉS AMUSANTES. Aujourd'hui 5, le Vannier & son Seigneur, Pièce en prose & en un acte, avec ses agrémens, & un Divert.; le faux Talisman, & Il étoit tems, Pièces en prose & en un acte.

Amphithéâtre Anglois des Sieurs ASLEY, rue & faubourg du Temple, aujourd'hui 5, plusieurs Exercices Equestres, &c.

PETITS COMÉDIENS DE S. A. S. MGR LE COMTE DE BEAUJOLLOIS, au Palais Royal. Aujourd'hui 5, Relâche.

Demain la 3^e repr. des Spectacles, ou le petit Mot pour rire, Pièce en un acte, mêlée de Vaudevilles; Momus Directeur; l'Amour & la Folie, Pièce en un acte, mêlée de chant & de danse, & les quatre Coqs, Ballet-Pantomime.

PAYEMENS de l'Hôtel-de-Ville de Paris, d'hier: 6 premiers mois 1784.

M. Deschappelles, Perpét., Viageres..... A.
M. de Courmont, Viageres, Perpétuelles. A.
M. Alifant, Tont., Viageres..... A.
M. Nau, Tontines, Viageres, Perpét.... A.
M. de S. Janvier, Viageres..... A.
M. Formé, Perpétuelles de l'ancien Clergé, toutes Lettres. six premiers mois 1784.
M. Pinchemille, Idem.

On s'abonne tous les jours pour ce Journal & celui des Savans, rue de Grenelle S. Honoré, la 3^e porte cochère à gauche après la rue du Pélican. Prix du 1^{er}, 30 liv. pour Paris, 33 liv. pour la Province. Prix du 2^d, 16 liv. pour Paris, 20 liv. 4 s. pour la Province.

On s'abonne aussi séparément pour la Feuille du Journal de Paris qui contient l'annonce des Deuils de Cour, moyennant 6 liv. par année.

De l'Imprimerie de QUÉLAIN, imprimeur de S. A. S. Mgr le Prince DE CONY, rue du Foyat, N^o. 2.

Bourse d'hier.

Act. des Ind. de 2500l..2065.
Portion de 1600 liv....1325.
Idem de 312 liv. 10 s... 274.
Idem de 100 liv.....
Emp. d'Oct. de 500 l.. 410.
Récriptions..... 3 p^o. p^o.
Bill. de 2 Lot. de 1780 à 1200 liv.....
Prime de } 1784.. | 1787..
 } 85.. 207. | 85.. 175.
 } 86.. 194. | 89..
Loterie d'Avril 1783 à 600 liv. le Biller
Lot. d'Oct. 1783 à 400 liv. le Biller 433. 82. 81. 80.
Quittance de Fin. 6. 6 1/2. 8. 6. 6 1/2. 8. p^o. p^o.
Viager, 1782. 17. 16 1/2. p^o. b^e.
Viag., 1783. 12. p^o. b^e.

Cours des Changes d'hier.

Amst.. 53 1/2. | Cadix. 141. 9 f. 6 d.
Lond.. 29 1/2. | Gènes..... 94 1/2.
Hamb. 191 1/2. | Livourne. 100 1/2.
Madr. 14 l. 12 s. 0 d.
Lyon. p. des Saints. . . 1/2 p^o. p^e.

M O R T S.

Très haute & très puissante Dame Marie-Claude Heron, veuve de très haut & très puissant Seigneur Louis-Esprit de Cremeaux, Marquis d'Enragues, Brigadier des Armées du Roi, Maître de Camp de Dragons, en son hôtel, rue du Bacq.

Dame Marie Geneviève le Brasneur, veuve de M. Guillaume-Jean-Louis Maigrot, Chancelier Honoraire du Duché Souverain de Bouillon, & Intendant de S. A. S. Mgr le Maréchal Prince de Soubise, b^e. d. de Soubise.

Dlle Anne-Geneviève Huquier, épouse de M. Laforest, Avocat au Parlement, rue de Sorbonne.

M. Claude Bonneain, Bourgeois de Paris, rue des Moulins, B. S. R.

M. Joseph-Alexandre Boudet, ancien Caissier des siffes réelles. & Bourgeois de Paris, rue S. Anvoine, près celle de Fourcy.

Marie-Magdeleine Laplace, fille mineure, chez M. son père, M^d Poier d'Etain, rue S. Honoré, vis-à-vis celle des petits Champs.

Marie-Elizabeth Michelet, épouse de M. Edme Nicolle, ancien M^d de Vin, rue S. Jean de Beauvais.

M. Pierre Philippe-Joseph Ducq, M^d Limonadier, rue du Gindre.

Jeanne-Elizabeth Desjars, fille mineure, chez M. son père, Maître Boulanger, rue du Sépulchre.

Anne Madelin, veuve de M. Jean Bernas, M^d Bou-tonnier, rue des SS Pères.